



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23/11/2009

### Marché de l'électricité en France

#### L'UFE confirme les évolutions de ses publications sur la disponibilité du parc de production

**Au moment où la CRE souligne l'importance d'une publication des arrêts fortuits par centrale électrique, l'UFE réaffirme son soutien au développement de la transparence du marché français et rappelle le processus de constante amélioration qu'elle mène depuis qu'elle a pris l'initiative, en 2006, de mettre en place un dispositif de publication de données sur la disponibilité du parc de production électrique en France.**

Ainsi, en trois ans, plusieurs étapes ont été franchies dans le souci permanent d'apporter un meilleur service aux acteurs du marché. Tel qu'indiqué dans **sa communication du 1<sup>er</sup> juillet dernier, l'UFE a encore enrichi son offre** en publiant sur le site Internet de RTE, désormais sept jours sur sept, la disponibilité prévisionnelle à court terme ainsi que la puissance disponible constatée de la veille, tenant compte des indisponibilités fortuites. **L'UFE annonçait aussi des évolutions très substantielles pour l'année 2010.**

**Aujourd'hui, l'UFE précise que ces nouvelles évolutions porteront :**

- mi 2010, sur la publication de la puissance disponible prévisionnelle à court et moyen termes pour chaque unité de production de puissance nominale supérieure à 100 MW ;
- fin 2010, sur la publication, sous 30 minutes, des arrêts fortuits des unités de production de puissance nominale supérieure à 100 MW.



*Les données relatives à la production d'électricité réalisée en France agrégées par filière (nucléaire, thermique, hydraulique...), et les capacités prévisionnelles à court, moyen et long termes sont mises à disposition par l'UFE, depuis novembre 2006, via le site Internet de RTE. Couvrant plus de 90% de la production française – et prenant en compte les installations dès 20 MW – le dispositif de publication de l'UFE est l'un des plus représentatifs d'Europe.*

Contact presse :

Anne CHENU  
06.09.22.77.01  
01.58.56.20.84

[anne.chenu@ufe-electricite.fr](mailto:anne.chenu@ufe-electricite.fr)

*L'Union Française de l'Electricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle porte les intérêts de ses membres, producteurs, gestionnaires de réseaux, et fournisseurs d'électricité, dans les domaines social, économique et industriel.*

